

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 MARS 2019

DELIBERATION N°2019.00080

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - FINANCEMENT DES PROJETS DES PROPRIETAIRES AU TITRE DES PROGRAMMES D'INTERET GENERAL DE SAINT-ETIENNE METROPOLE - MODIFICATION D'UN PROJET

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 28 février 2019

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 55

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 55

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Bernard BONNET, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Annie GREGOIRE, Mme Delphine JUSSELME, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

RECU EN PREFECTURE

Le 19 mars 2019

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190307-D20190008010-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190319

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 MARS 2019

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - FINANCEMENT DES PROJETS DES PROPRIETAIRES AU TITRE DES PROGRAMMES D'INTERET GENERAL DE SAINT-ETIENNE METROPOLE - MODIFICATION D'UN PROJET

Le Bureau métropolitain du 24 janvier 2019 a validé des projets finançables par Saint-Etienne Métropole, au titre des deux programmes d'intérêt général (PIG) de Saint-Etienne Métropole.

Il convient de procéder au réajustement de la participation financière de Saint-Etienne Métropole pour une opération située 179 boulevard Fayol à Firminy.

Le présent rapport a pour objet :

- d'une part, d'annuler la participation financière de Saint-Etienne Métropole à hauteur de 1 000 € validée par le bureau du 24 janvier 2019 ;
- d'autre part, de valider une participation financière de Saint-Etienne Métropole à hauteur de 3 000 € pour ce projet.

Il est précisé que le montant de la subvention attribuée au nom et pour le compte de l'Anah, reste identique.

Un tableau donnant des précisions sur cette opération est joint à la présente délibération.

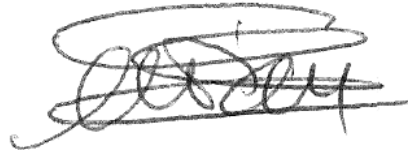
Ce projet fera l'objet d'une convention partenariale signée entre le bénéficiaire et Saint-Etienne Métropole dans laquelle seront précisées les modalités de participation financière.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **annule la participation financière de 1 000 € de Saint-Etienne Métropole, pour l'opération située au 179 boulevard Fayol à Firminy ;**
- **émet un avis favorable pour une participation financière de Saint-Etienne Métropole à l'opération à hauteur de 3 000 € ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité à signer la convention correspondante ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2019 et des exercices suivants, article 20422, chapitre 20.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gaël Perdriau', written in a cursive style. The signature is positioned above the printed name.

Gaël PERDRIAU

**PROJETS PRESENTES AU TITRE DES DEUX PROGRAMMES D'INTERET GENERAL
DE SAINT-ETIENNE METROPOLE**

Sur les bases des modalités de financement approuvées en Conseil de Communauté du 11 mai 2017 définies dans les conventions partenariales des Programmes d'Intérêt Général et en application des règles de financement de l'Anah en vigueur, sont proposés les projets suivants :

| PIG et Thématique | Nom du propriétaire | Adresse de l'opération | Etat de propriété | Nombre de logements/ Typologie | Prix de revient prévisionnel des travaux - HT | Montant de la subvention prévisionnelle maximale Anah | Montant de la subvention Saint-Étienne Métropole | Nature des travaux/Surface des logements/Nature et montant des loyers pratiqués |
|--|----------------------------|--|--------------------------------|--|--|--|---|--|
| PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne) Accession à la propriété | Mme Karen MARTINS | 179 Boulevard Fayol FIRMINY | Propriétaire occupant | 1 logement 1 T5 de 117 m ² | 27 250 € | 12 000 € | 3 000 € | Travaux d'économies d'énergie : Isolation des combles et des murs, remplacement des menuiseries, de la porte d'entrée, des chaudières et des radiateurs. Autres travaux : Pose Velux, électricité et plomberie. Classe énergétique : - avant travaux : G - après travaux : C |
| | TOTAL | | 1 propriétaire occupant | 1 logement (T5) | 27 250 € | 12 000 € | 3 000 € | |